

Le 3 août 2020

COVID-19 DEPISTAGE GRATUIT & SANS ORDONNANCE EN HAUTE-MARNE

La stratégie nationale actuelle est de détecter les personnes porteuses du virus, sans symptôme ou avec des symptômes très légers, qui hésiteraient à se faire dépister. Proposer un accès au dépistage gratuit et sans ordonnance au plus proche des habitants est une des actions portées par l'Agence Régionale de Santé avec ses partenaires.

En lien avec la préfecture de la Haute-Marne et les collectivités locales, ces campagnes de dépistages collectifs permettent d'aller vers la population en portant des messages de prévention sur la COVID-19, et en rappelant la nécessité de maintenir et respecter les gestes barrières.

Même si le virus circule moins aujourd'hui, depuis le déconfinement et le déploiement des tests à grande échelle, des personnes asymptomatiques (donc invisibles) sont repérées, conseillées pour protéger leurs proches et endiguer la propagation de la maladie.

Engagés dans la lutte contre l'épidémie, les professionnels de santé du territoire, biologistes et infirmiers, seront présents pour accueillir les personnes souhaitant réaliser un test et bénéficier d'information de prévention sur la COVID-19 :

DATES DES PROCHAINES CAMPAGNES

- **BOURMONT - salle Louise Michel : mardi 4 août 2020 de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 sur RDV (contacter Mme Aurélie RENAUT au 06 03 77 05 12)**
- **SAINT DIZIER - Espace Cœur de Ville : mercredi 5 août de 9h à 12 h et de 13 h à 17 h sans rendez-vous**
- **Lac du Der - Office de tourisme Giffaumont -Champaubert : mercredi 12 août de 9h à 12 h et de 13 h à 17 h sans rendez-vous**

D'autres campagnes sont en cours d'organisation pour aller au-devant des populations les plus éloignées des lieux habituels de prélèvements. Les dates et modalités seront communiquées ultérieurement.

Les laboratoires de biologie médicale de ville et certains laboratoires hospitaliers assurent également des prélèvements sans prescription médicale, entièrement remboursés par l'Assurance maladie quelle que soit votre situation administrative, et ce sans avance de frais.

Surveiller son état de santé cet été

Au moindre signe qui pourrait évoquer la maladie (fièvre, toux, nez qui coule, diarrhée, mal de tête, perte de goût ou d'odorat, courbatures), même pendant les vacances, il est important de se faire tester, autant pour se protéger soi-même que les autres, en particulier les personnes les plus à risque.

Les informations sur le parcours de soin sont accessibles sur le site du Gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tests-et-depistage>

Et les lieux dépistage : <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

La période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. Ils doivent rester des réflexes que nous continuons à appliquer dans notre vie quotidienne.

COMMENT SE DÉROULE LE TEST ?

1. Le personnel soignant effectue un prélèvement dans le nez à l'aide d'un écouvillon.
2. Le prélèvement est placé dans un flacon stérile et envoyé pour analyse.
3. Sous 24 à 48 heures, vous recevez un email vous informant de la mise à disposition de vos résultats.

RÉSULTAT POSITIF

- Les résultats sont transmis à votre médecin traitant.
- Vous êtes en quatorzaine à domicile et portez un masque en présence d'autres personnes
- Vous vous rapprochez de votre médecin traitant pour le suivi
- Vous êtes contacté(e) pour identifier les personnes contacts que vous auriez pu contaminer
- Les personnes contact sont identifiées et un test leur est proposé (sans ordonnance).

RÉSULTAT NEGATIF

Vous pouvez continuer à sortir en respectant les mesures barrières et le port du masque.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr